



Pouls des places d'apprentissage – Fiche d'information

## Résultats du «Pouls des places d'apprentissage» de septembre 2021

7 octobre 2021

### Équipe de chercheurs

Thomas Bolli, Katherine M. Caves, Lena Dändliker, Guillaume Maxence Morlet, Filippo Pusterla, Ladina Rageth, Ursula Renold, Aranya Sritharan

Chaire de systèmes éducatifs, ETH Zurich

### Partenaires de recherche

Urs Casty  
Domenica Mauch

Yousty.ch Professional.ch

Le «Pouls des places d'apprentissage» relève chaque mois depuis avril 2020 les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur la formation professionnelle de base en Suisse. Le premier relevé reflétait la situation pendant le confinement, qui s'est ensuite progressivement assouplie. Après un été avec un nombre relativement faible de cas et des mesures réduites, la deuxième vague d'octobre a entraîné un nouveau renforcement des mesures (y compris la recommandation de travailler à domicile). Dans la foulée, les restaurants, les bars et les entreprises culturelles, de loisirs et sportives ont été contraintes de fermer. L'enseignement dans les écoles professionnelles s'est poursuivi avec l'application des règles d'hygiène et de comportement, et seuls quelques cantons sont passés temporairement aux cours à distance.

En janvier 2021, un confinement partiel a été décidé. A la fermeture des commerces non essentiels est venue s'ajouter l'obligation de travailler à domicile. Les écoles sont cependant restées ouvertes. Ces mesures ont duré jusqu'au 28 février, date à partir de laquelle elles ont été progressivement assouplies: le 1<sup>er</sup> mars, les magasins ont pu ouvrir à nouveau; le 19 avril, les restaurants et les bars ont pu accueillir des clients en plein air, tandis que les entreprises culturelles et de loisirs ainsi que les installations sportives ouvraient complètement;

le 31 mai, l'obligation de faire du télétravail a été assouplie, les grandes manifestations à nouveau autorisées et les restaurants ont pu accueillir des convives à l'intérieur; le 26 juin, l'obligation de porter le masque à l'extérieur a été levée, le télétravail est devenu une recommandation et le certificat Covid obligatoire pour les discothèques et les grandes manifestations. Le 13 septembre, l'obligation de présenter un certificat a été étendue à l'intérieur de nombreux locaux: les restaurants, bars, musées, bibliothèques, centres de fitness et de sport, zoos ou théâtres et cinémas sont concernés.

Cette fiche donne une vue d'ensemble des effets de la pandémie de Covid-19 sur les entreprises formatrices et les apprentis en **septembre 2021**. Trois groupes de jeunes sont examinés: les futurs apprentis, les apprentis actuels et les jeunes qui ont terminé leur apprentissage et qui entrent sur le marché du travail. Les résultats sont en particulier comparés avec ceux du mois précédent (août 2021) et de l'année d'avant (septembre 2020). Tous les résultats sont pondérés, de sorte qu'ils sont représentatifs des entreprises formatrices et des apprentis en Suisse.

## Pouls des places d'apprentissage en septembre 2021

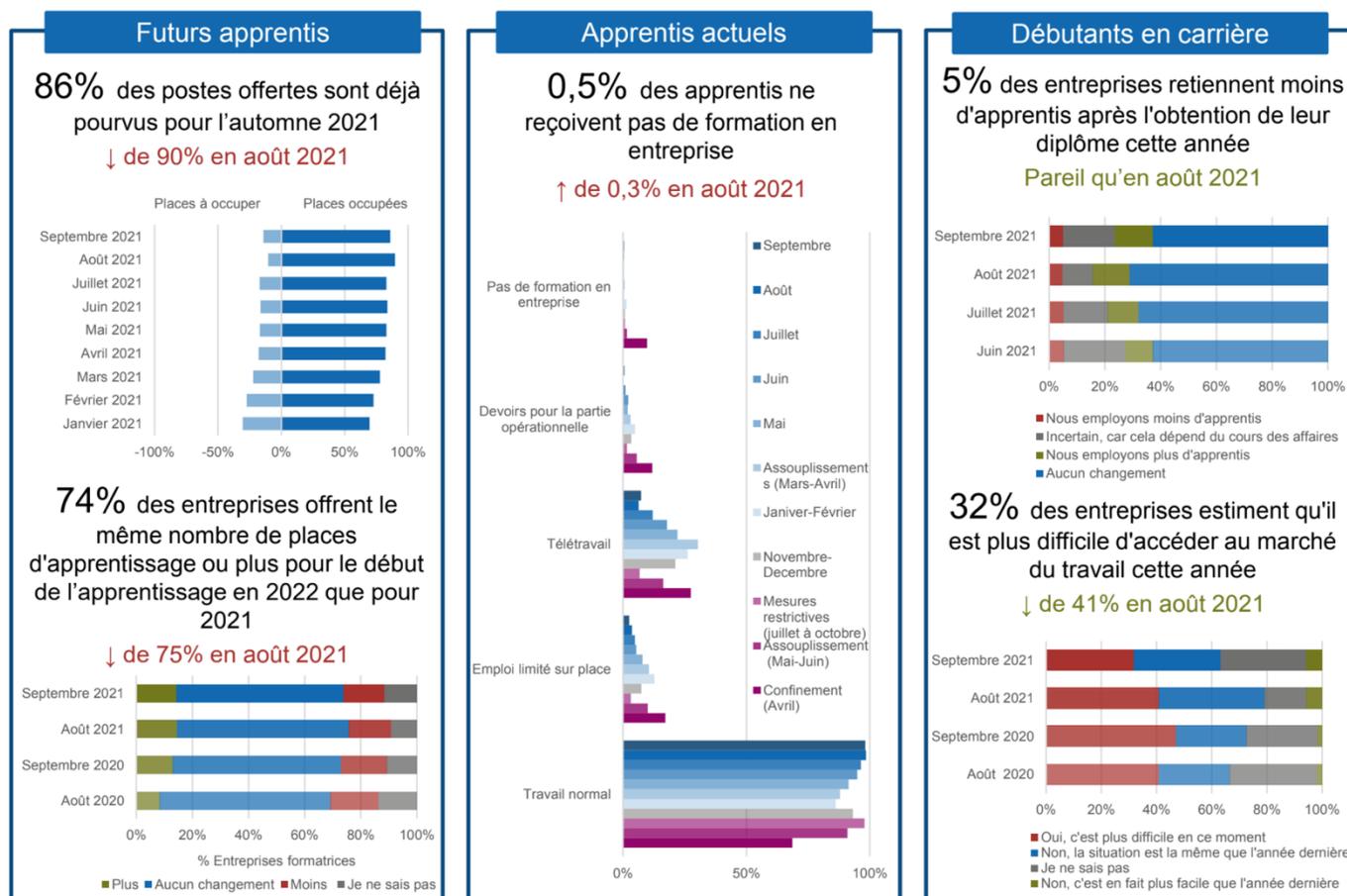


Figure 1: les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en septembre 2021.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et septembre 2021. L'encadré de gauche montre les principaux résultats pour les futurs apprentis, celui du milieu ceux qui concernent les apprentis actuels (qui ne terminent pas cette année) et le tableau de droite les résultats des apprentis de dernière année.

En Suisse alémanique, les **futurs apprentis (groupe 1)** entament la procédure de candidature une année avant le début de leur formation. En Suisse romande, ce processus ne commence qu'au printemps. En septembre, 74% des entreprises consultées (75% en août) indiquent qu'elles proposent, pour le début des apprentissages en 2022, autant ou plus de places que l'an dernier. La part des entreprises formatrices qui veulent proposer autant (60%; 61% en août), moins (15%; autant qu'en août) et plus (14%; autant qu'en août) de places d'apprentissage est similaire à celle du mois d'août. Le nombre d'entreprises incertaines concernant les places disponibles est légèrement supérieur (12%; 9% en août). Ces parts sont également similaires à celles de l'année précédente. En septembre 2020, 73% des entreprises disaient vouloir offrir autant ou plus de places d'apprentissage en 2021 par rapport à 2020. Cette part était un peu plus élevée qu'en août 2020 (69%). L'incertitude liée à l'octroi des places d'apprentissage pour l'année 2021 était, en septembre 2020, similaire au mois de septembre de cette année (11% pour l'année 2022) et légèrement inférieure au mois

d'août 2020 (14%).

Depuis cette année, le «pouls des places d'apprentissage» relève la part des places d'apprentissage encore disponibles ou déjà occupées pour le début des apprentissages en 2021, ce processus de recrutement se terminant en octobre pour certaines entreprises. En septembre, 86%<sup>1</sup> des places d'apprentissage proposées pour le début des formations en 2021 étaient déjà occupées (90% en août)<sup>2</sup>, alors que 14% (10% en août) cherchaient encore preneur. Il faut néanmoins se rappeler que ces chiffres ne tiennent pas compte des différences du nombre de places d'apprentissage proposées au moment du sondage.

**Les apprentis en formation (groupe 2)** sont limités dans leurs activités en entreprise en raison de la pandémie de coronavirus. En septembre 2021, 0,5% d'entre eux ne recevaient pas de formation en entreprise, ce qui représente une augmentation marginale par rapport au mois précédent

<sup>1</sup> Pour l'interprétation de ce chiffre, il convient de tenir compte du fait que les entreprises proposaient en septembre des places pour le début des apprentissages en 2021 et déjà aussi pour le début des apprentissages en 2022.

<sup>2</sup> Le Pouls des places d'apprentissage analyse la part des places d'apprentissage encore disponibles ou déjà occupées sur le nombre de places

d'apprentissage proposées actuellement et ne peut donc pas être comparé directement avec les contrats d'apprentissage conclus, enregistrés par la Task Force Perspectives Apprentissage (voir <https://taskforce2020.ch/fr/monitorage>).

(0,3% en août). Ils sont toujours 98% à travailler en appliquant les mesures de protection de l'OFSP (comme en août). Une part légèrement plus faible (2%) d'apprentis ont travaillé dans leur entreprise de manière limitée (contre 4% en août), alors qu'une part similaire a reçu des devoirs à domicile pour la formation professionnelle en entreprise (1%; près de 0% en août) et que 7% étaient en télétravail (6% en août). Comparée au mois précédent, cette part est restée stable, tandis qu'elle avait encore légèrement diminué pendant les mois d'été pour s'établir à 18% en juin.<sup>3</sup>

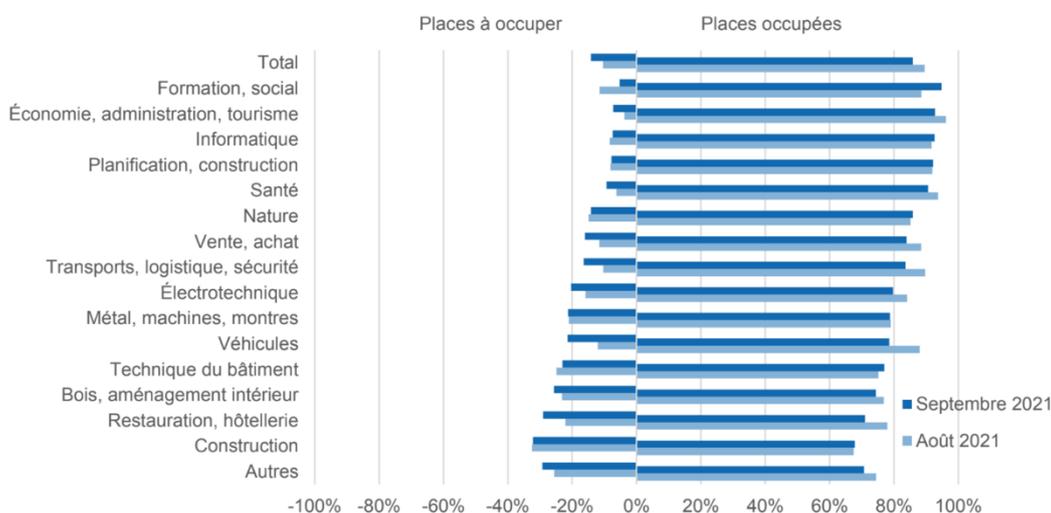
La situation des apprentis, comparée au mois précédent, est ainsi restée à un niveau similaire à celui du mois d'avant, une image qui se dessine aussi dans les différentes catégories professionnelles: si on la compare avec le mois d'août, la part des apprentis en télétravail dans les catégories professionnelles qui, en moyenne, sont le plus occupées en télétravail, reste aussi à un niveau similaire. Dans la catégorie «Informatique», cette part était ainsi de 32% (31% en août) et de 13% (comme en août) dans la catégorie «Economie, administration, tourisme».

### Jeunes professionnels (groupe 3)

Les apprentis qui ont terminé leur apprentissage peuvent en partie continuer de travailler dans l'entreprise. Certains employeurs pensent conserver leur pratique d'engagement après l'apprentissage, alors que d'autres l'ont modifiée depuis la pandémie. En septembre, un nombre d'entreprises similaires à celui du mois d'août entendaient modifier leur pratique de poursuite

de l'emploi, tandis que 5% (autant qu'en août) voulaient engager moins et 14% (13% en août) plus de jeunes diplômés qu'avant la crise sanitaire. Par rapport au moins précédent, 63% (71% en août) d'entreprises prévoyaient de conserver le même nombre d'apprentis ayant terminé leur formation. Parallèlement, l'incertitude a augmenté, près d'un cinquième des entreprises ne sachant pas comment elles vont poursuivre en matière d'engagement d'anciens apprentis (19%; contre 11% en août).

Après que la part des entreprises qui jugent l'entrée dans la vie professionnelle plus difficile qu'avant la pandémie soit toujours restée supérieure à 40% (41% en août) pendant les mois d'été, ce pourcentage a diminué à 32% en septembre 2021. Le mois dernier, les entreprises étaient ainsi moins pessimistes en ce qui concerne la recherche d'emploi des jeunes professionnels. Avec un taux de 6%, autant d'entreprises que le mois précédent pensent que l'entrée sur le marché du travail des jeunes professionnels sera plus simple, tandis que celles qui jugent la situation comparable avec la situation avant la crise sanitaire sont légèrement moins nombreuses (31%; 38% en août). Comparée avec la situation pré-Covid, l'incertitude a par contre fortement augmenté par rapport au mois précédent, 31% (15% en août) des entreprises étant incertaines quant à la situation des jeunes professionnels sur le marché du travail. L'an dernier, la part des entreprises qui estimaient que les jeunes professionnels auraient plus de peine à trouver du travail était plus élevée (47%).



**Figure 2: places d'apprentissage à occuper et occupées par catégories professionnelles et en comparaison avec le mois et l'année précédents.**

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées du sondage du «Pouls des places d'apprentissage» de septembre 2021 et en août 2021. Le côté gauche du graphique montre, dans l'ensemble et pour chaque catégorie professionnelle, quelle est la part des places d'apprentissage encore vacantes, le côté droit celle des places déjà occupées. Les champs professionnels avec moins de 50 entreprises sont regroupés sous «Autres».

<sup>3</sup>Ces parts ne s'additionnent pas à 100%, étant donné que diverses mesures peuvent les influencer en même temps et que tous les apprentis d'une entreprise ne suivent pas forcément leur formation de la

même manière. En d'autres termes, les entreprises pouvaient choisir plusieurs réponses possibles.

## Résultats détaillés

### Futurs apprentis (groupe 1)

En septembre, 74% des entreprises formatrices indiquent que par rapport à 2021, elles veulent offrir autant ou plus de places d'apprentissage pour le début des formations en 2022, cette part étant à un niveau similaire à celui relevé au mois d'août (75%). Pour le reste, les prévisions sont similaires à celles exprimées le mois d'avant: 14% (autant qu'en août) veulent proposer davantage de places d'apprentissage, 60% autant (61% en août), 15% moins (autant qu'en août), tandis que 12% (9% en août) hésitent encore à se prononcer sur l'attribution de places de formation en 2022. L'année d'avant, la répartition des réponses était similaire: 13% indiquaient vouloir offrir plus de places d'apprentissage qu'en 2020 pour le début des formations en 2021, 60% voulaient en proposer autant, 16% moins et 11% ignoraient encore ce qu'elles allaient faire. L'optimisme avait alors légèrement augmenté entre août et septembre 2020, 69% des entreprises voulant alors encore proposer autant ou plus de places en 2021 qu'en 2020. Les différences entre les régions linguistiques se dessinent surtout au niveau de l'incertitude en la matière: alors qu'en Suisse alémanique, 10% des entreprises ne savent pas combien de places d'apprentissage elles proposeront en 2022 (comparé à 2021), elles sont 24% dans ce cas en Suisse latine<sup>4</sup>. En septembre, la part des entreprises alémaniques qui pensaient proposer autant ou plus de places était plus élevée (75%; 62% en Suisse latine).

Normalement, les apprentis commencent leur apprentissage en été. Néanmoins, les entreprises peuvent encore en recruter jusqu'au mois d'octobre. En septembre, 10% des entreprises formatrices utilisaient cette possibilité, ce qui représente une diminution par rapport à l'année précédente (12% en septembre 2020). Par ailleurs, 6% (5% en août) d'entre elles indiquent qu'elles veulent offrir davantage de places pour les apprentis qui n'en trouveraient sinon pas en raison de la pandémie. Cependant, les places proposées par entreprise dans ce cas ont légèrement diminué par rapport au mois d'avant (1,28; 1,45 en août).

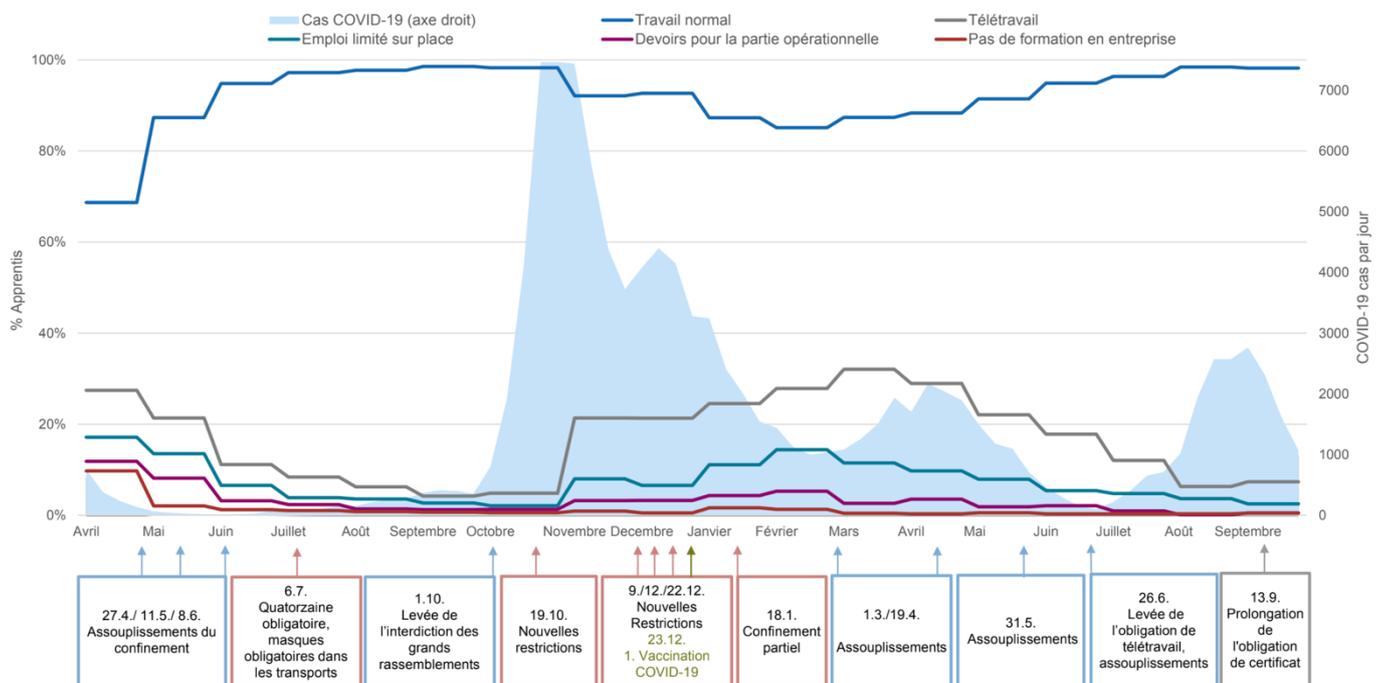
Les entreprises rapportent que dans l'ensemble, en septembre, 86% des places proposées pour l'automne avaient pu être occupées (90% en août), le taux d'occupation étant un peu plus élevé en Suisse alémanique (86%) qu'en Suisse latine (78%). La figure 2 montre la répartition des places d'apprentissage occupées par catégories professionnelles. La catégorie «Formation, social» occupait la tête du classement en septembre avec un taux de 95% (89% en août). On observe aussi des taux élevés dans les catégories «Economie, administration, tourisme» (93%), «Informatique» (93%), «Planification, construction» (92%) et «Santé» (91%). Les lanternes rouges sont «Construction» (68%) et «Restauration, hôtellerie» (71%).

	Apprentis dans l'entreprise		Apprentis à domicile		
	Travail normal	Emploi limité sur place	Télétravail	Devoirs pour la partie opérationnelle	Pas de formation en entreprise
<b>Total</b>	<b>98%</b>	<b>2%</b>	<b>7%</b>	<b>1%</b>	<b>0.5%</b>
BTP (Bâtiment Travaux Publics)	100%	0%	0%	0%	0%
Formation, social	100%	0%	0%	1%	0%
Électrotechnique	100%	0%	1%	0%	0%
Véhicules	99%	1%	0%	0%	0%
Restauration, hôtellerie	99%	2%	1%	0%	1%
Technique du bâtiment	100%	1%	1%	0%	0%
Santé	100%	0%	0%	1%	0%
Bois, aménagement intérieur	100%	0%	0%	0%	0%
Informatique	91%	11%	32%	0%	0%
Métal, machines, montres	99%	1%	0%	0%	0%
Nature	100%	0%	0%	0%	0%
Planification, construction	99%	1%	7%	0%	0%
Vente, achat	98%	4%	5%	0%	0%
Transports, logistique, sécurité	99%	1%	0%	1%	1%
Économie, administration, tourisme	97%	4%	13%	1%	0%
Autres	93%	5%	5%	0%	2%

**Figure 3: effets de la pandémie de Covid-19 sur la formation des apprentis par catégorie professionnelle.**

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées du sondage du «Pouls des places d'apprentissage» de septembre 2021. Le tableau montre, par mesure et catégorie professionnelle, la part (%) des apprentis de toutes les entreprises formatrices interrogées dans la catégorie professionnelle considérée (plusieurs réponses possibles); les catégories professionnelles avec moins de 50 entreprises formatrices sont regroupées sous «Autres».

<sup>4</sup> En raison du faible nombre de réponses de Suisse romande et surtout ces deux régions linguistiques ont été regroupées. du Tessin,



**Figure 4: effets de la pandémie de Covid-19 sur la formation des apprentis au fil du temps.**

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et septembre 2021. La figure présente, sur l'axe vertical à gauche, les parts (en %) de tous les apprentis couverts par les entreprises formatrices interrogées (plusieurs citations possibles) par mesure de formation en entreprise. L'axe vertical à droite représente les cas d'infection par le Covid-19 et par jour (moyenne hebdomadaire) d'avril 2020 à septembre 2021.

## Apprentis actuels (groupe 2)

La figure 3 montre, globalement, les effets de la pandémie sur la formation en entreprise des apprentis et dans les différentes catégories professionnelles. La situation en septembre est similaire à celle du mois précédent: 98% (autant qu'en août) des apprentis travaillent normalement en entreprise (en appliquant les mesures de protection de l'OFSP), 2% (4% en août) ont travaillé de manière limitée sur place, 7% (6% en août) étaient en télétravail, 1% (presque 0% en août) ont reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation et 0,5% (0,3% en août) n'ont pas du tout reçu de formation pratique en entreprise. Après que la part des apprentis en télétravail ait diminué pendant l'été, leur nombre est resté similaire en septembre par rapport au mois d'août. Cette observation se retrouve dans les différentes catégories professionnelles: en septembre, environ un tiers des apprentis en «Informatique» étaient en télétravail (32%; 31% en août) et 13% (autant qu'en août) dans la catégorie «Economie, administration, tourisme».

Comme le mois précédent, les différences entre les régions linguistiques se retrouvent avant tout dans le télétravail, cette part étant de 8% en Suisse alémanique et de 4% en Suisse latine. La figure 4 montre l'évolution temporelle des activités des apprentis dans l'ensemble, en rapport avec les cas de Covid-19 quotidiens et les mesures des autorités. Grâce aux assouplissements progressifs entre mai et août,

la part d'apprentis en télétravail surtout a diminué, la situation restant pour le reste stable.

Qui a été le plus touché par la pandémie? Comme en août, la plupart des entreprises étaient d'avis que tous les apprentis sont impactés par la pandémie dans une même mesure (48%; 53%

en août). Une part légèrement moindre d'entreprises formatrices ont indiqué que les apprentis les plus faibles étaient les plus touchés (29%; 26% en août), cette proportion ayant légèrement augmenté par rapport au mois précédent. Comme en août, 16% des entreprises citent les apprentis de première année, 6% ceux qui se trouvent au milieu de leur apprentissage et 15% les apprentis en dernière année de formation.

## Mesures de quarantaine

En raison des règles de quarantaine destinées à éviter les infections par le coronavirus, la formation des apprentis est temporairement interrompue. Le nombre d'entreprises concernées par ces interruptions a de nouveau augmenté en septembre. 17% (9% en août) ont indiqué que pendant les quatre semaines ayant précédé le sondage (c'est-à-dire de mi/fin août à mi/fin septembre), elles avaient des apprentis en quarantaine. Dans 4% (2% en août) des entreprises, des formateurs étaient en quarantaine et dans 31% (18% en août), d'autres collaborateurs étaient concernés. La part des entreprises avec des apprentis et d'autres collaborateurs en quarantaine n'avait plus été aussi élevée depuis février 2021. La part des personnes en quarantaine a aussi légèrement augmenté dans ces entreprises: 4% (1% en août) des apprentis, 1% (presque 0% en août) des formateurs et environ 3% (2% en août) des autres collaborateurs étaient en moyenne en quarantaine. Plus de la moitié des apprentis en isolation n'ont reçu aucune formation en entreprise (54%; 48% en août), un nombre légèrement moindre d'apprentis était en télétravail que le mois précédent (41%; 46% en août) et 23% (16% en août) ont reçu des devoirs pour la partie pas de formation en entreprise alors qu'ils étaient en quarantaine.

## Conséquences sur les connaissances pratiques et théoriques

En septembre aussi, les entreprises étaient d'avis que les connaissances pratiques des apprentis s'étaient plutôt amoindries en raison des changements provoqués par la crise sanitaire, tout en étant cependant légèrement plus optimistes qu'en juillet<sup>5</sup> (-0,19 sur une échelle de -2 «connaissances bien moins bonnes» à 2 «connaissances bien meilleures»; -0,23 en juillet). La partie gauche dans la figure 5 montre les causes de ces changements, les entreprises formatrices imputant les moins bonnes connaissances en général au fait que le télétravail rend le transfert de savoir plus difficile (51%; 44% en juillet). Un nombre légèrement plus élevé d'entreprises qu'en juillet estime que les mesures de quarantaine sont responsables des lacunes en matière de connaissances pratiques (26%; 23% en juillet), alors que 23% citent d'autres raisons (33% en juillet). Les entreprises ont aussi indiqué que les connaissances théoriques avaient diminué depuis le confinement, ces lacunes théoriques étant jugées, comme en juillet, plus conséquentes que les lacunes pratiques (-0,30 sur une échelle de -2 «connaissances bien moins bonnes» à 2 «connaissances bien meilleures»; autant qu'en juillet). La partie droite de la figure 5 montre que 62% (66% en juillet) des entreprises attribuent la modification des connaissances théoriques au fait que les contenus de l'apprentissage sont plus difficiles à transmettre à distance, cette part étant plus élevée que pour les connaissances pratiques. 23% (18% en juillet) des entreprises citent les mesures de quarantaine comme étant la source des lacunes en matière de connaissances théoriques, alors que 15% (16% en juillet) y voient d'autres raisons.

### Rattrapage de la matière manquée

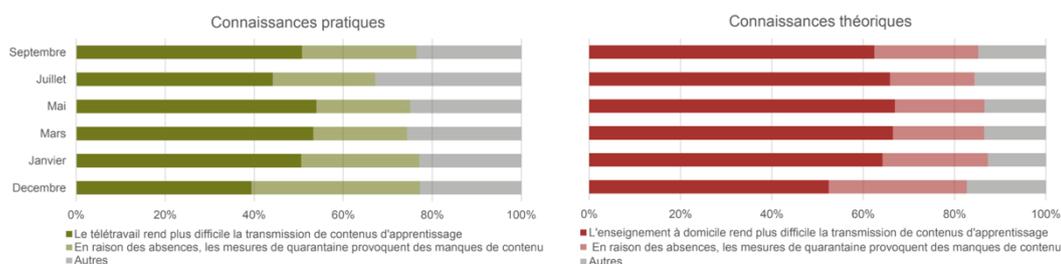


Figure 5: raisons des moins bonnes connaissances pratiques et théoriques des apprentis.

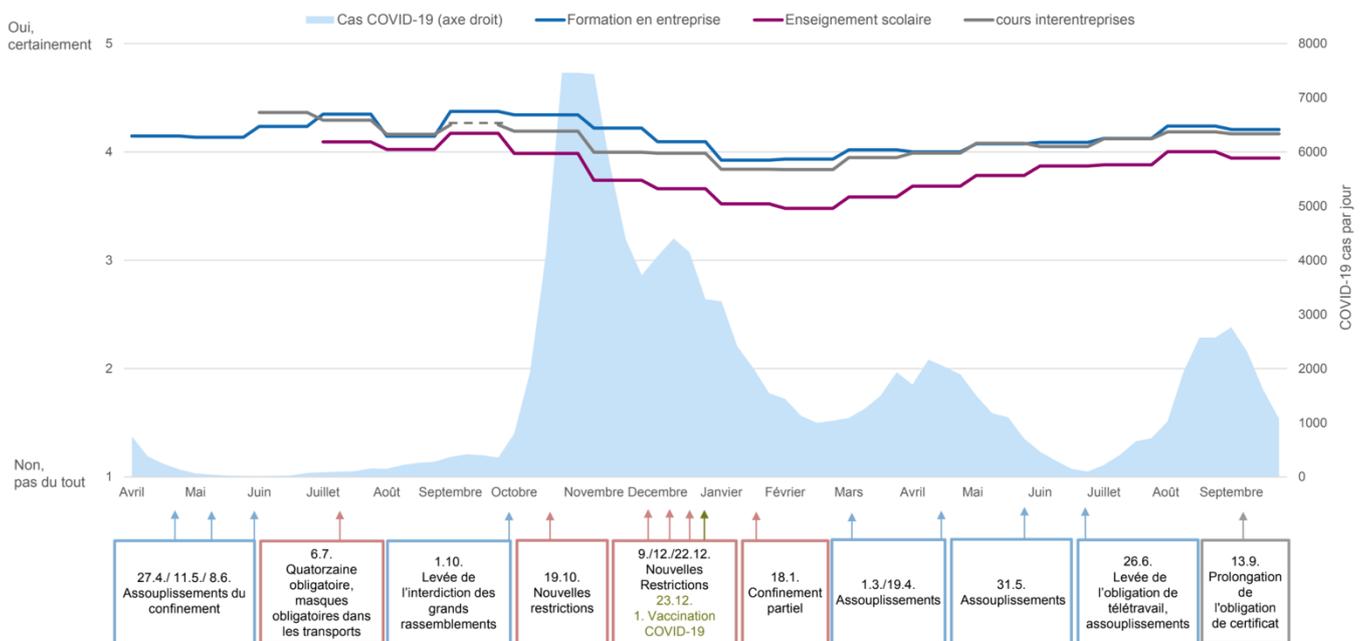
Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» de décembre 2020 ainsi que de janvier, mars, mai, juillet et septembre 2021. Les graphiques montrent, pour chaque mois et, séparément, pour les connaissances pratiques et théoriques, les parts des différentes raisons des modifications dues à la pandémie de Covid-19 dans une entreprise formatrice moyenne.

La pandémie de coronavirus a-t-elle eu une influence sur l'acquisition de compétences par les apprentis? La figure 6 montre les réponses des entreprises à cette question et compare les résultats avec l'évolution du nombre de cas de Covid-19 et les mesures prises au fil du temps. En septembre, les entreprises sont aussi d'avis que les apprentis ne parviendront plus à rattraper complètement la matière manquée dans la *formation pratique en entreprise* (4,21 sur une échelle de 5 pour «peut certainement être rattrapé»; 4,24 en août), dans la *formation théorique* (3,94; 4,00 en août) et dans les *cours interentreprises* (4,17; 4,19 en août). Les entreprises sont ainsi légèrement moins optimistes que le mois précédent. Les valeurs se situent néanmoins à un niveau similaire depuis le début des relevés et ne varient que faiblement.

### Jeunes professionnels (groupe 3)

A la question de savoir si les entreprises formatrices ont modifié leur pratique de maintien de l'emploi par rapport à la période avant la pandémie, 63% (71% en août) ont indiqué conserver autant d'apprentis ayant terminé leur formation, soit un peu moins que le mois précédent. Par rapport à celui-ci, l'incertitude a aussi légèrement augmenté, 19% (11% en août) des entreprises ignorant ce qu'elles feront en la matière. En tout, 19% (18% en août) des entreprises veulent modifier leur pratique, soit une part similaire à celle du mois d'avant. 5% (autant qu'en août) veulent conserver moins et 14% (13% en août) plus de jeunes ayant terminé leur apprentissage.

<sup>5</sup> Ces questions ne sont posées que tous les deux mois.



**Figure 6: rattrapage de la matière manquée en raison de la pandémie de Covid-19.**

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et septembre 2021.

Le graphique montre, sur l'axe vertical à gauche, si les entreprises pensent que les apprentis ne parviendront assurément plus (1) ou assurément (5) à rattraper la matière manquée. L'axe vertical à droite représente les cas d'infection par le Covid-19 et par jour (moyenne hebdomadaire) d'avril 2020 à septembre 2021.

Pour faciliter l'entrée sur le marché du travail, un peu plus de la moitié (56%; 57% en août) des jeunes professionnels ont été soutenus par les entreprises. 61% (67% en août) ont été soutenus dans la recherche d'un emploi, un nombre qui a légèrement diminué par rapport au mois précédent. 56% (autant qu'en août) se sont vus proposer une solution provisoire de 3 à 12 mois dans l'entreprise ou des conseils sur les possibilités de formation et de perfectionnement (46%; 47 en août). Par rapport au mois précédent, une part un peu plus élevée d'apprentis (31%; 25% en août) se sont vus proposer un emploi dans leur propre entreprise ou sur le marché interne du travail, tandis que 23% (26% en août) ont été placés au sein de la branche et 1% (autant qu'en août) des apprentis ont obtenu un poste à l'étranger, dans une entreprise partenaire.

Après qu'au cours des mois d'été, plus de 40% des entreprises aient qualifié la recherche d'emploi comme étant plus difficile cette année qu'avant la crise sanitaire, les entreprises étaient moins pessimistes en septembre sur le thème de l'entrée dans la vie professionnelle. Mais elles étaient encore 32% (41% en août) à indiquer qu'il sera plus difficile pour les jeunes professionnels de trouver un emploi cette année. 31% (38% en août) considèrent que la situation est comparable et 6% (autant qu'en août) prévoient que l'accès à la vie professionnelle sera même plus facile qu'avant la pandémie. L'incertitude a par contre augmenté par rapport au mois d'avant, 31% (15% en août) des entreprises jugeant la situation des jeunes professionnels sur le marché

était plus élevée (47%), alors que les prévisions concernant une entrée facilitée sur le marché du travail étaient plus rares (2%).

Dans l'ensemble, 33% (36% en septembre 2020) des entreprises ont engagé des apprentis fraîchement diplômés cet été, ce qui représente une légère diminution par rapport à l'année d'avant. 89% (96% en septembre 2020) de ces apprentis ont suivi leur apprentissage dans leur entreprise (11% ont été formés dans une autre). Cette part est légèrement inférieure à celle de l'an dernier. Néanmoins, on constate des différences entre le taux d'occupation des jeunes professionnels: alors qu'en septembre, 83% des jeunes professionnels travaillaient à plein temps (80-100%) et 17% à temps partiel dans ces entreprises, la part des temps pleins était un peu plus élevée en septembre 2020 (89%, contre 11% pour les temps partiels). 85% (82% en septembre 2020) de ces employés à temps partiel suivaient une autre formation, tandis que ce n'était pas le cas pour 15% d'entre eux (18% en septembre 2020). Un nombre égal de jeunes professionnels a été engagé pour une durée limitée dans l'entreprise (42%; 43% en septembre 2020) alors que 58% (57% en septembre 2020) ont obtenu un contrat de travail de durée illimitée.

du travail comme incertaine. Par rapport à l'année d'avant (septembre 2020), la part des entreprises qui estiment qu'il sera plus difficile, pour les jeunes professionnels, de trouver un emploi

## Conséquences sur les entreprises formatrices et les apprentis

La figure 7 montre que les conséquences de la crise sanitaire pour les entreprises formatrices n'ont que peu évolué par rapport au mois d'avant et qu'elles restent à un niveau stable depuis un certain temps. Comme en août, 95% des entreprises travaillent en appliquant les mesures de protection de l'OFSP, tandis que 3% (6% en août) travaillent avec des mesures de

protection valables surtout pour les apprentis, un chiffre en légère baisse depuis le mois précédent. 7% (autant qu'en août) des entreprises avaient du personnel au chômage partiel et 2% (3% en août) du personnel, apprentis compris, au chômage partiel. Une part toujours faible d'entreprises dépendait d'une aide financière (2%; 3% en août) ou a dû fermer temporairement sur ordre des autorités (1%, autant qu'en août). La part des entreprises confrontées à la menace d'une cessation de leurs activités était, comme le mois précédent, quasiment nulle.

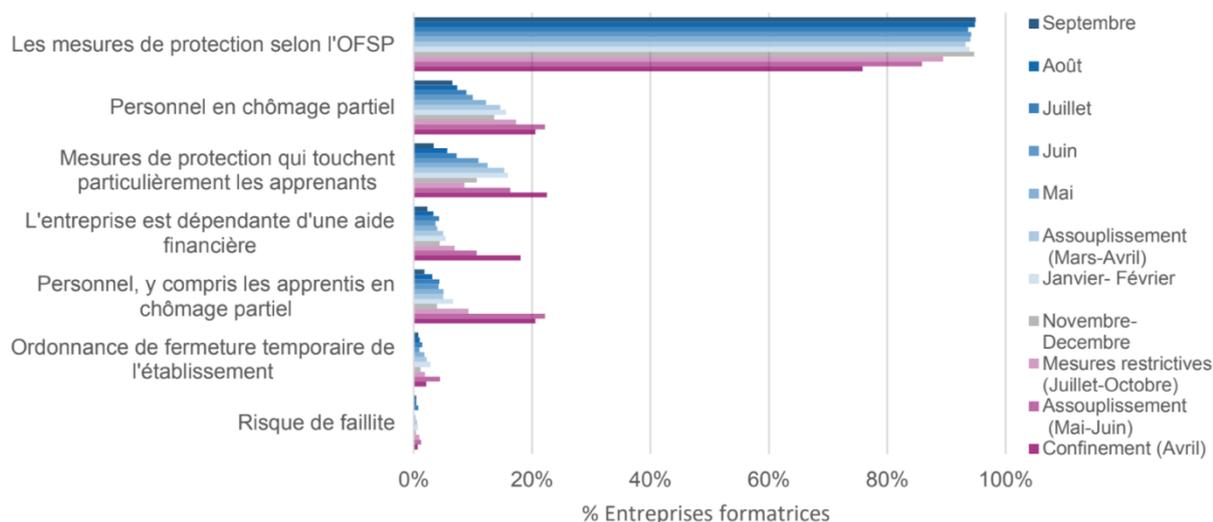


Figure 7: impact de la pandémie de Covid-19 sur les apprentis et leurs entreprises formatrices.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et septembre 2021. Le graphique montre, par effet de la pandémie de Covid-19, la part d'entreprises concernées (en %) de toutes les entreprises interrogées.

## Données et représentativité

2301 entreprises formatrices (1617 en août) de tailles variées, de tous les cantons et de toutes les catégories professionnelles, ont participé au «Pouls des places d'apprentissage» en septembre 2021. Des personnes exerçant différentes fonctions dans ces entreprises ont répondu aux questions; parmi celles-ci, on trouve aussi bien des formatrices et formateurs professionnels que des spécialistes des ressources humaines ou des directeurs et directrices. Dans l'ensemble, 44 660 entreprises formatrices ont été contactées pour participer au sondage, le taux de retour du Pouls des places d'apprentissage de septembre étant de 5,15% (3,62% en août). Le calcul du taux de retour n'est toutefois pas exact, le sondage n'étant pas seulement envoyé directement à ces entreprises formatrices, mais également diffusé sur d'autres canaux.

Les entreprises interrogées proposaient en tout 18 182 places d'apprentissage (13 988<sup>6</sup> en août) dans différentes régions et catégories professionnelles. En septembre, elles couvraient 2,52% (1,77% en août) de toutes les entreprises formatrices en Suisse. La couverture est meilleure en Suisse alémanique (3,14%; 2,22% en août) qu'en Suisse latine (0,67%; 0,34% en

août). Des différences apparaissent entre les catégories professionnelles: en septembre, les mieux représentées étaient «Informatique» (6,15%), «Electrotechnique» (5,63%) et «Planification, construction» (5,29%), tandis que «Nature» (1,76%) et «Vente, achat» (1,84%) étaient plutôt sous-représentées. Les cantons de Bâle-Ville, d'Appenzell Rhodes-Intérieures et de Schwyz ainsi que les grandes entreprises étaient plutôt surreprésentées par rapport aux PME.

Le procédé de pondération utilisé<sup>7</sup> corrige toutefois les différences de représentativité d'après la taille des entreprises, les régions linguistiques et les secteurs professionnels.

<sup>6</sup> Le nombre d'apprentis dans une entreprise formatrice n'est demandé que lors de la première participation au sondage (et non chaque mois). Ces données ont toutefois été à nouveau relevées dans toutes les entreprises participantes à partir du sondage de mars, afin de refléter les fluctuations intermédiaires du nombre d'apprentis.

<sup>7</sup> Des informations détaillées sur la méthode de pondération utilisée sont fournies dans la fiche «Pondération et représentativité des résultats»: <https://doi.org/10.3929/ethz-b-000454763>.

Vous trouverez de plus amples informations sur [www.lehrstellenpuls.ch](http://www.lehrstellenpuls.ch).

Nous remercions toutes les entreprises formatrices ayant participé à ce sondage. De même, nous adressons nos remerciements aux organisations suivantes, qui soutiennent ce projet de recherche:

- Allpura
- Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)
- GastroSuisse / HotellerieSuisse
- Enveloppe des Edifices Suisse
- Hotel & Gastro formation
- Kunststoff Schweiz
- login Formation professionnelle SA
- ortra intendance suisse
- ortra santé
- Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPSV)
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP)
- Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU)
- Union patronale suisse
- Société Suisse des Entrepreneurs
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique (ASFL SVBL)
- SPEDLOGSWISS
- Swiss Textiles
- swissmem formation professionnelle
- swissceramics, Association Céramique Suisse
- Association Polybau

#### Contact

ETH Zürich  
Prof. Dr Ursula Renold  
Chaire de systèmes éducatifs  
[www.ces.ethz.ch](http://www.ces.ethz.ch) →

Pouls des places d'apprentissage [info@lehrstellenpuls.ch](mailto:info@lehrstellenpuls.ch) → [www.lehrstellenpuls.ch](http://www.lehrstellenpuls.ch) →